



# Info Servion

Information périodique de la Municipalité

Juillet 2019



## Fête nationale 2019 Les Cullayes



La Municipalité de Servion vous convie à participer à la fête nationale 2019 qui se déroulera aux Cullayes

**le jeudi 1<sup>er</sup> août 2019**

*(par beau temps sur la place des 2 Tilleuls et en cas de pluie à la salle communale).*

### Programme des festivités

**Restauration (grillades – salades – glaces – etc.) durant toute la journée**

- ✓ dès 09h00 : Tournoi de pétanque.  
*Inscriptions sur place ou à l'avance par courriel à [burns.family@bluewin.ch](mailto:burns.family@bluewin.ch)*
- ✓ 11h - 16h : Ouverture d'un espace « ludothèque » (jeux de société tels que Uno, Scrabble, Puissance 4, Monopoly, Rumi, cartes et bien d'autres encore) avec la participation et sous la surveillance de M. Hubert Bossel de Servion, passionné de jeux de société et du Club de Broomball « Green-foxes ». Ainsi que concours de tir au penalty.
- ✓ 17h00 : Bataille de bombes à eau ouverte à tous âges (5'500 bombes).
- ✓ dès 18h00 : **Ambiance musicale et danse avec M. Serge Déglon et son clavier.**
- ✓ 20h00 : Résultats du tournoi de pétanque et du concours de tir au penalty.  
Verre de l'amitié offert par la Commune suivi de la partie officielle et du message de notre Syndic, Monsieur Cédric Matthey.
- ✓ 21h30 env. : Cortège des enfants, feu de joie suivi du feu d'artifice.  
*(un bracelet fluorescent sera remis à tous les enfants).*

L'organisation de cette journée est confiée au Comité des fêtes de la Commune et à la Jeunesse de Montpreveyres - Les Cullayes que la Municipalité remercie chaleureusement pour leur disponibilité et leur investissement.

Un merci tout particulier s'adresse également aux généreux donateurs qui permettent d'étoffer la palette des prix des tournois et concours.

*Nous nous réjouissons de partager ce moment festif, convivial et chaleureux avec vous (vos proches et amis sont bien entendu les bienvenus).*

## **Révision des citernes - rappel aux propriétaires**

**Sont concernées les réservoirs à mazout de chauffage et pour le diesel destiné aux véhicules agricoles.**

Les réservoirs situés dans les secteurs de protection des eaux ( zones "S") ainsi que ceux de « moyennes grandeurs », d'un volume supérieur à 200l avec bouche de remplissage fixe ainsi que les réservoirs enterrés situés dans les secteurs de protection des eaux particulièrement menacés (secteurs "A<sub>v</sub>" ) sont sous le contrôle des administrations cantonales et communales.

Les installations enterrées ou non, situées dans le reste du territoire, (secteurs üB) ainsi que celles composées d'un ou de plusieurs petit(s) réservoir(s) d'un volume max. de 2000l situés dans les secteurs "A<sub>v</sub>" sont placées sous la seule responsabilité des propriétaires.

**La tenue du registre communal des réservoirs est cependant maintenue pour toutes les installations, quels que soient les secteurs de protection des eaux. Vous voudrez bien dès lors transmettre à la Municipalité votre avis de révision et/ou, le cas échéant, de désaffectation.**

La carte des zones et des secteurs est disponible au bureau technique de la Commune (Ch. des Mours 2 - Les Cullayes). Son personnel est à disposition au 021/903.35.28 ou à [technique@servion.ch](mailto:technique@servion.ch) pour répondre aux questions et vous renseigner sur les délais de révision (*indiqués en général sur le réservoir*).

**Nous rappelons que tout changement de type de chauffage doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la Municipalité.**



## **Installation de deux défibrillateurs dans la Commune**

Deux défibrillateurs ont été installés dans la Commune.

L'un se situe à l'entrée principale du bâtiment communal situé au Chemin du Centre 4 à Servion (*bâtiment où se trouve la boulangerie*) et l'autre à l'entrée de la salle communale de Les Cullayes.

Toute personne, même non médecin, peut utiliser si besoin ces appareils, il suffit d'appeler ou de faire appeler le 144 puis de respecter la marche à suivre qui sera automatique donnée en cas d'ouverture de l'appareil.

## **L'eau potable - une denrée vitale et précieuse**

Malgré les fortes précipitations de ce printemps, les nappes phréatiques n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant l'été 2018 et la canicule de juin n'a pas amélioré la situation. Nous vous recommandons dès lors d'économiser le plus possible cette denrée précieuse qu'est notre eau potable en ne laissant par ex. pas couler les robinets inutilement, en installant des récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage de votre jardin, en renonçant à l'arrosage automatique, etc. etc.

Les éventuelles restrictions seront annoncées sur le site [www.servion.ch](http://www.servion.ch) que nous vous invitons à consulter régulièrement.





## **Une nouvelle zone 30 km/heure est ouverte à Servion**

Depuis le 25 juin 2019, afin d'améliorer la sécurité des usagers, principalement celle des enfants, la vitesse sur la partie Sud du Chemin du Moléson ainsi que sur celle du Chemin du Centre à Servion est limitée à 30 km/heure.

Des totems ont été installés et un marquage au sol adapté a été mis en place.

**Attention désormais sur ces axes la priorité de droite est de mise.**

Des radars didactiques rendent les conducteurs attentifs mais d'ici peu des contrôles seront effectués par la gendarmerie vaudoise.

## **Chantiers communaux durant la saison été-automne**



1. Réfection des collecteurs EU/EC des quartiers Montagne et Channey à Servion : **début des travaux : dès le 5 août 2019 par la partie avale (côté STEP) du chantier.**
2. Remplacement de la conduite d'eau potable dans le quartier du Channey à Servion : **début des travaux : septembre 2019.**
3. Remplacement d'une conduite d'eau potable sous le Chemin en Ruty à Servion et réfection de la route : **début des travaux : dès le 26 août 2019.**
4. Finalisation des travaux du Chemin du Centre à Servion avec marquage au sol, extension de la chaussée et création d'une bande piétonne : **travaux en septembre 2019.**

***Nous remercions les riverains pour leur compréhension et de bien vouloir se conformer à la signalisation qui sera mise en place.***

## **Pour la rentrée 2019 de l'Enfance et du Catéchisme**

### **Culte au zoo de Servion le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2019**

***Le culte aura lieu derrière la « maison des panthères des neiges ».***

***Pour votre confort, Il vous est suggéré de prendre une chaise ou un pliant.  
En arrivant veuillez annoncer à la caisse du Zoo que vous venez pour le culte.***



## **Marché artisanal du samedi 14 décembre 2019 - inscriptions**

***Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà réserver un stand à l'adresse mail : [burns.family@bluewin.ch](mailto:burns.family@bluewin.ch)***



## ***Gestion de nos déchetteries - cri d'alarme***



Depuis plusieurs semaines, nous constatons une nette dégradation dans le tri et la gestion des déchets. Des ampoules, des cartons et des vêtements ont été retrouvés dans la benne à papier, du plastique et des canettes en alu ont été jetés dans le PET... alors qu'à proximité se trouvent des bennes réservées pour ces objets.

Si cette situation devait perdurer, les filières de tri et de récupération pourraient refuser nos déchets ou facturer des taxes supplémentaires pour le tri qu'elles doivent entreprendre ce qui aurait un effet déplorable pour les finances communales et contraindrait la Municipalité à augmenter la taxe individuelle voire même à stopper l'accès libre par badge.

*Nous lançons donc un appel au sens civique de nos citoyennes et citoyens.*

*Trier correctement les déchets est une obligation morale pour la sauvegarde de notre planète.*

*Nous en profitons pour rappeler aux entreprises qu'elles doivent évacuer elles-mêmes les déchets provenant de leur activité professionnelle et que seuls les déchets de bureaux sont acceptés à la déchetterie communale (soit l'équivalent d'un ménage).*

## ***Démarchage et travaux par des entreprises itinérantes***

***- attention aux arnaques -***

Chaque année, en période estivale, des entreprises itinérantes, pour la plupart stationnées en France voisine, proposent divers travaux d'entretien dont notamment le nettoyage des toitures, des façades et des terrasses, etc.

Bien que tentants, ces travaux sont la plupart du temps illégaux car effectués à base de produits toxiques et hautement polluants. Nous vous recommandons de refuser ce démarchage afin d'éviter qu'en tant que commanditaire des travaux vous soyez poursuivis.

Toute information peut être communiquée à la Police cantonale vaudoise au 021/644.44.44.

## ***Fermeture estivale des bureaux communaux***

***Les services communaux de Servion (greffe, bourse et contrôle des habitants) seront fermés du lundi 29 juillet au vendredi 09 août 2019 y compris.***

***Le bureau technique communal, situé au Cullayes, restera ouvert le mardi matin de 9h à 11h et le jeudi après-midi de 15h à 17h ou sur rendez-vous.***

En cas d'urgence (***uniquement***) Monsieur Cédric Matthey, Syndic, sera atteignable au 079/623.52.33.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été.



**La Municipalité**